

Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Chef du service protection de l'enfance	Direction	DEF
Intitulé du métier de référence	Chef de service MS1	Service	Service protection de l'enfance
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	A00000017_PT
		Code métier*	

Statut

Catégorie	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	
Filière		Cadre d'emplois	Attachés/Ingénieurs/C onseiller socio-éducatif
Grade détenu		Grades possibles	Ingénieur hors classe; Ingénieur principal; Ingénieur; Attaché hors classe; Attaché principal; Attaché/conseiller socio-éducatif/ conseiller socio- éducatif supérieur/ conseiller socio- éducatif hors classe

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Angers – Cité administrative	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> Indifférent
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :	

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Directeur enfance famille – Matthieu GUERRY	
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)		
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	<input type="checkbox"/> NON	<input checked="" type="checkbox"/> OUI

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE



Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Chefs de service et collaborateurs de la DEF, DAST, DOAA, MDA, Secrétariat général, DGA, Cabinet et élus
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	Les acteurs du dispositif de prévention et de protection de l'enfance : Parquet des mineurs, juges des enfants, DTPJJ, Éducation Nationale, ARS, Établissements de santé, établissements et/ou services sociaux et médico-sociaux, autres administrations publiques, organismes de formation ...

Contribution du poste d'activité du Département

Missions	Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la politique départementale de protection de l'enfance. Assurer le pilotage et l'animation des différentes équipes de l'unité, en lien étroit avec les autres chefs de service de la DEF et en transversalité avec les autres directions concernées par la protection de l'enfance (DAST, DS et MDA notamment).
-----------------	---

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	Poids relatif %	Niveau de resp ²
> Activités principales :		
Contribution à la stratégie départementale : Participer à la réflexion sur les chantiers à mener, en lien avec les autres membres de l'équipe de direction et en transversalité avec les acteurs internes et externes concernés. Aider à la décision de l'exécutif. Alimenter les réflexions portées au sein de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance et œuvrer aux prospectives utiles aux schémas départementaux enfance famille Co-construire des projets visant à améliorer nos dispositifs d'aide sociale à l'enfance (prévention/protection).	30%	
Mise en œuvre de la politique et management du service : Décliner la stratégie de l'Assemblée départementale et les priorités fixées par la DGA dans le domaine de la protection de l'enfance, en lien avec les cadres du collectif de direction. Coordonner et consolider les partenariats, notamment avec les acteurs de la Justice et du soin. Animer et/ou co-animer des groupes de travail internes ou externes. Participer à l'élaboration et au suivi du budget. Organiser le suivi et l'analyse de l'activité (indicateurs et tableaux de bord) pour contribuer à l'évaluation des dispositifs ASE. Coordonner les activités du service en favorisant la bonne articulation et l'appropriation des collaborateurs sur les enjeux afin d'assurer la réactivité et la qualité du service rendu. Être le garant de la fiabilité des actes produits et de l'application des procédures et de la réglementation. Hiérarchiser et prioriser les demandes d'accueil. Recruter, évaluer, former les collaborateurs. Soutenir les pratiques professionnelles et le développement des compétences en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance. Motiver l'équipe et impulser une dynamique de travail basée sur l'intelligence collective et le mode projet. Organiser la continuité du service et la transversalité des collaborations, tout particulièrement avec le Service de l'offre d'accueil jeunes (contribution à la définition de l'offre et lien avec les assistants familiaux) Réguler les conflits et prendre en compte la sécurité des collaborateurs et des usagers	60%	
Communication ascendante et descendante. Information et rôle d'alerte : tout particulièrement, s'assurer de l'effectivité de la remontée des informations à la chaîne hiérarchique concernant les événements graves. Représentation de la collectivité.	10%	
> Activités secondaires :		
Participation à l'astreinte protection de l'enfance		
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité : I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des dispositifs législatifs et réglementaires de la prévention et de la protection de l'enfance en France, du paysage des acteurs de l'action sociale et médico-sociale et de la réglementation générale dans le champ social et médico-social, • Maîtrise des méthodes et des processus de gestion et de conduite de projet. • Évaluation des politiques sociales.
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Problématiser pour recommander des actions et des projets de nature à répondre aux besoins des territoires et des populations, ○ Maîtriser les techniques d'animation de groupe et de conduite de réunions, de communication et de négociation, ○ Aider les professionnels à prendre de la distance par rapport à leurs pratiques professionnelles, ○ Travailler en équipe et coopérer avec des partenaires, ○ S'organiser et de s'adapter aux différents interlocuteurs.
Savoir procédural (procédures)	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédiger des analyses, formuler des propositions, ○ Développer et conduire des projets.
Savoir relationnel (relations humaines)	<ul style="list-style-type: none"> • Posséder des compétences relationnelles pour soutenir les collaborateurs dans la mise en œuvre des missions : sens de l'écoute, du dialogue, de l'équité de traitement, des responsabilités, de l'évaluation, de l'anticipation, • Animer des réunions et des groupes de travail, • S'exprimer en public avec clarté et en synthèse.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le sens de la coopération, du travail en réseau.
Évolution prévisible du poste	<p>L'évolution législative et institutionnelle peut entraîner un ajustement des missions et/ou du poste, pour mieux répondre aux besoins des usagers dans le respect de leurs droits.</p>
Document élaboré ou mis à jour le :	<p>Matthieu GUERRY le 20/09/24</p>